

LAGARDÈRE SCA

4, rue Presbourg
75016, Paris, FRANCE

À l'attention de M. Arnaud LAGARDÈRE et
de la société Arjil Commanditée-Arco,
représentée par M. Arnaud LAGARDÈRE,
gérants de LAGARDÈRE SCA

Cc : Président du Conseil de surveillance

Londres, le 24 mars 2020

Par email à arnaud@lagardere.fr et lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Demande d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de Lagardère SCA du 5 mai 2020

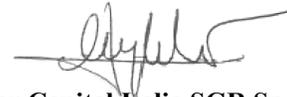
Messieurs,

Amber Capital UK LLP (14-17 Market Place – Kent House, Londres, W1W 8AJ, Royaume-Uni), agissant pour le compte des fonds (i) Amber Active Investors Limited, (ii) Amber Global Opportunities Limited, (iii) Amber European long Opportunities Fund, (iv) PrivilEdge – Amber Event Europe et (v) Amber Strategic Opportunities Fund et **Amber Capital Italia SGR SpA** (Piazza del Carmine 4, 20121 Milan, Italie), agissant pour le compte du fonds Alpha UCITS SICAV/Amber Equity Fund (ensemble « **Amber** »), actionnaires de la société Lagardère SCA (« **Lagardère** »)¹, vous demandent par la présente, en application de l'article L. 225-105 du Code de commerce, l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de Lagardère prévue le mardi 5 mai 2020 de quinze projets de résolution relatifs à la composition du Conseil de surveillance.

Conformément aux dispositions des articles R. 225-71 et R. 225-83 5° du Code de commerce, cette demande est accompagnée (i) des textes des projets de résolutions, (ii) des attestations établies par les intermédiaires inscrits d'Amber justifiant l'inscription dans les comptes de titres nominatifs de Lagardère du nombre d'actions légalement requis et (iii) des renseignements concernant les candidats dont la nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance est demandée – l'ensemble de ces éléments figurant en annexe des présentes.

Une nouvelle attestation vous sera remise afin de justifier de l'enregistrement des titres dans les mêmes comptes au deuxième jour ouvré précédent la tenue de l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire à zéro heure, soit le jeudi 30 avril 2020 à zéro heure (heure de Paris).

Très cordialement,



Amber Capital UK LLP & Amber Capital Italia SGR SpA

Joseph Oughourlian

PJ

¹ Amber Capital UK LLP et Amber Capital Italia SGR SpA agissent de concert.

ANNEXES

1. Exposé des motifs

Amber² est investi au capital de Lagardère SCA (« **Lagardère** » ou la « **Société** ») depuis près de quatre ans désormais et en est aujourd'hui le premier actionnaire³.

Les raisons de cet investissement sont simples : malgré la qualité de ses participations et le potentiel de création de valeur qui devrait en résulter pour le groupe, ses actionnaires et ses collaborateurs, Lagardère a très largement sous-performé par rapport à ses pairs du SBF 120, CAC 40 ou Stoxx Europe 600 Media depuis quinze ans.

Afin d'enrayer cette dynamique et redresser la situation, Amber a proposé, dès 2016, de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- **Recentrer l'activité du Groupe** sur ses deux branches rentables que sont le « Travel Retail » et le « Publishing » et céder intégralement les deux branches « Active » et « Sports & Entertainment » structurellement déficitaires.
- **Revoir la gouvernance**, et en particulier le dispositif de portage du Comité exécutif de Lagardère par la société Lagardère Capital & Management (« **LC&M** »), qui facture à la Société des coûts décorrélés de ses performances effectives dans des conditions d'opacité étrangères aux objectifs affichés de la Gérance.
- **S'assurer que le Conseil de surveillance joue son rôle** et respecte à ce titre ses obligations légales, à savoir : surveiller la gestion du Groupe qui doit être conforme à l'intérêt social, renouveler le mandat du Gérant après s'être assuré que cette personne est la plus qualifiée pour remplir ces fonctions, autoriser les conventions réglementées conformément à l'intérêt social, et faire rapport aux actionnaires de ces différentes missions.

Si la Société a bien engagé un recentrage sur ses deux branches rentables, celui a été réalisé à des conditions très désavantageuses. Quant à la refonte de la gouvernance, malgré les nombreuses démarches formelles et informelles d'Amber auprès de la Gérance et du Conseil de surveillance depuis quatre ans, elle n'a même pas été abordée et le Conseil de surveillance a continué à avaliser les choix de la Gérance sans émettre, à la connaissance d'Amber, la moindre critique.

² **Amber Capital UK LLP** (14-17 Market Place – Kent House, Londres, W1W 8AJ, Royaume-Uni), agissant pour le compte des fonds (i) Amber Active Investors Limited, (ii) Amber Global Opportunities Limited, (iii) Amber European long Opportunities Fund, (iv) PrivilEdge – Amber Event Europe et (v) Amber Strategic Opportunities Fund et **Amber Capital Italia SGR SpA** (Piazza del Carmine 4, 20121 Milan, Italie), agissant pour le compte du fonds Alpha UCITS SICAV/Amber Equity Fund.

³ Déclaration de franchissement à la hausse du seuil de 15% du capital publiée par l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mars 2020.

La situation a donc inmanquablement continué à s'aggraver : depuis l'Assemblée Générale 2017 qui a approuvé les comptes clos au 31 décembre 2016 et au cours de laquelle Amber a posé un certain nombre de questions écrites à la Gérance, l'action Lagardère a sous-performé le CAC 40, le SBF 120 et le Stoxx Europe 600 Media de respectivement 42%, 41% et 35%⁴ (pre impact Covid-19).

Compte tenu de ces éléments, Amber considère que seule une modification en profondeur de la structure actuelle du Groupe et de ses instances de gouvernance peut permettre de renouer avec des perspectives de croissance durable qu'offrent pour ses actionnaires et leurs collaborateurs, les deux grands métiers du groupe.

Amber souhaite donc proposer aux actionnaires de Lagardère le renouvellement complet de son Conseil de surveillance. Le Conseil, « émanation des actionnaires » en charge du contrôle permanent de la gestion de la société, est en effet le seul contre-pouvoir à la Gérance au sein d'une société en commandite par actions. Son entier renouvellement constitue donc la condition *sine qua non* pour amorcer un réel tournant dans l'organisation, la structuration et la stratégie de la Société dont les effets profiteront à l'ensemble des parties prenantes.

Afin de permettre un tel renouvellement, Amber propose le non-renouvellement du mandat de Madame Martine Chêne qui arrive à échéance cette année – étant précisé que Madame Chêne est membre du Conseil de surveillance depuis 2008, soit douze ans –, ainsi que la révocation de l'ensemble des membres du Conseil de surveillance dont le mandat n'arrive pas à échéance à l'Assemblée générale 2020, à l'exception des deux membres récemment cooptés au sein du Conseil dont la nomination pourra, avec notre soutien, être ratifiée lors de la prochaine assemblée.

Sont donc concernés par la proposition de révocation d'Amber, par ordre alphabétique :

- Monsieur Jamal Benomar ;
- Monsieur Yves Guillemot ;
- Madame Soumia Malinbaum ;
- Monsieur Gilles Petit ;
- Madame Aline Sylla-Walbaum ;
- Madame Susan L. Tolson ; et
- Monsieur Patrick Valroff.

En remplacement de ces membres et du non-renouvellement de Madame Chêne, Amber souhaite soumettre au vote des associés commanditaires les candidats suivants, par ordre alphabétique :

- Madame Laurence Bret Stern
- Monsieur Yann Duchesne ;
- Monsieur Stephan Haimo ;
- Monsieur Enrico Letta ;
- Madame Valérie Ohannessian ;
- Madame Elena Pisonero ;
- Monsieur Patrick Sayer ; et
- Madame Brigitte Taittinger-Jouyet.

⁴ Source: Bloomberg. *Total Shareholder Return* de Lagardère vs. CAC 40, SBF120 et Stoxx Europe 600 Media, calculé entre le 04/05/2017 et le 31/12/2019.

Les *curriculum vitae* individuels de chacun de ces candidats figurent en annexe. Amber souhaite toutefois formuler les observations générales suivantes :

- Chacun des candidats proposés témoigne d'une indépendance totale vis-à-vis de Lagardère ou d'Amber. Ces candidats n'ont en effet aujourd'hui aucun lien avec Lagardère ni Amber et remplissent l'ensemble des critères d'indépendance du Code Afep-Medef. Il s'agit d'un critère essentiel car seul un regard neuf et parfaitement indépendant permettra au Conseil de surveillance de remplir pleinement sa mission de contrôle.
- La nouvelle composition du Conseil de surveillance ainsi proposé comprend dix membres dont quatre femmes et six hommes – en ce compris Messieurs Pepy et Sarkozy –, en conformité avec les dispositions légales et recommandations relatives à la parité homme / femme.
- Cette liste de candidats se démarque par une forte dimension internationale. En effet, six des candidats proposés disposent d'une solide expérience à l'international – contre trois dans la composition actuelle du Conseil. Cette dimension internationale est évidemment essentielle pour Lagardère qui réalise plus des 2/3 de son chiffre d'affaires à l'étranger.
- Monsieur Patrick Sayer présente toutes les qualités et l'expérience requises pour devenir le Président de ce nouveau Conseil de surveillance. En effet, entre 2002 et 2018, Monsieur Sayer a largement contribué à la transformation d'Eurazeo en leader européen de l'*asset management* et du *private equity*, permettant à Eurazeo de sur-performer de plus de 200% le CAC 40 en termes de rentabilité totale pour les actionnaires. Ces résultats, qui lui valent la reconnaissance de ses pairs, illustrent une capacité de *leadership* dont le Conseil de surveillance de Lagardère doit impérativement se doter pour jouer pleinement son rôle.

2. Texte des projets de résolution

Nouvelle résolution A – (Révocation de Monsieur Jamal Benomar en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Monsieur Jamal Benomar en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution B – (Révocation de Monsieur Yves Guillemot en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Monsieur Yves Guillemot en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution C – (Révocation de Madame Soumia Malinbaum en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Madame Soumia Malinbaum en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution D – (Révocation de Monsieur Gilles Petit en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Monsieur Gilles Petit en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution E – (Révocation de Madame Aline Sylla-Walbaum en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Madame Aline Sylla-Walbaum en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution F – (Révocation de Madame Susan L. Tolson en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Madame Susan L. Tolson en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution G – (Révocation de Monsieur Patrick Valroff en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de révoquer Monsieur Patrick Valroff en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat.

Nouvelle résolution H – (Nomination de Monsieur Patrick Sayer en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Monsieur Patrick Sayer en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution I – (Nomination de Madame Valérie Ohannessian en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Madame Valérie Ohannessian en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution J – (Nomination de Monsieur Yann Duchesne en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Monsieur Yann Duchesne en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution K – (Nomination de Madame Brigitte Taittinger-Jouyet en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Madame Brigitte Taittinger-Jouyet en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution L – (Nomination de Madame Laurence Bret Stern en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Madame Laurence Bret Stern en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution M – (Nomination de Monsieur Enrico Letta en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Monsieur Enrico Letta en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution N – (Nomination de Madame Elena Pisonero en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Madame Elena Pisonero en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle résolution O – (Nomination de Monsieur Stephan Haimo en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance de l'exposé des motifs de la présente résolution, décide de nommer Monsieur Stephan Haimo en tant que membre du Conseil de surveillance de Lagardère SCA avec effet immédiat, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3. Informations relatives aux candidats au Conseil de surveillance présentés par Amber conformément aux dispositions de l'article R. 225-83 5° du Code de commerce

A – Informations relatives à Monsieur Patrick Sayer

➤ **Renseignements généraux**

Nom : Sayer

Prénom : Patrick

Nationalité : Français

Date de naissance : 20 novembre 1957

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ **Références et activités professionnelles**

Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines de Paris, Monsieur Patrick Sayer a débuté sa carrière en 1982 au sein de la banque Lazard Frères & Cie à Paris dont il est devenu Associé-Gérant, avant d'occuper les fonctions de *Managing Director* de Lazard Frères & Co à New-York, devenant le responsable mondial en charge des médias et de la technologie. Entre 2002 et 2018, Monsieur Sayer a été Président du Directoire d'Eurazeo, dont les actifs gérés directement ou indirectement s'élèvent à près de 20 milliards d'euros. Il a par ailleurs été actionnaire engagé des éditions Presses Universitaires de France. Il est aujourd'hui Président de la société d'investissement familiale Augusta qui concentre ses investissements sur trois secteurs privilégiés : nouvelles technologies, luxe et immobilier. Monsieur Sayer occupe par ailleurs les fonctions de juge consulaire au Tribunal de commerce de Paris.

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement :**

En France

- Président d'Augusta SAS
- Membre du Conseil de surveillance d'Eurazeo

- Administrateur de Valeo
- Administrateur d'Europcar Mobility
- Administrateur de l'établissement public Grand Port Maritime de Marseille

À l'étranger

- Administrateur de Techdata (US)
- **Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :**
- Vice-Président du Conseil de surveillance d'ANF Immobilier
 - Vice-Président du Conseil de surveillance de Rexel
 - Administrateur d'Accor
 - Administrateur du Grand Théâtre de Provence
 - Membre du Conseil d'administration de Moncler (Italie)
 - Administrateur du Musée des arts décoratifs de Paris

B – Informations relatives à Madame Valérie Ohannessian

➤ **Renseignements généraux**

Nom : Ohannessian

Prénom : Valérie

Nationalité : Française

Date de naissance : 27 mars 1965

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ **Références et activités professionnelles**

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, obtenu à l'Ecole de formation des Barreaux de la Cour d'appel de Paris (EFB), Valérie Ohannessian est titulaire d'une maîtrise en droit privé de l'Université Paris 2 Panthéon Assas ainsi que d'un Master 2 en droit des affaires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle a débuté sa carrière en 1989 comme responsable marketing au sein de la société Software AG avant de rejoindre le groupe Andersen Consulting en 1990 puis d'occuper les fonctions de Directrice des affaires publiques de la Fédération française des assurances entre 1993 et 1998. Madame Ohannessian est ensuite devenue Directrice de la marque et des relations avec les consommateurs de Gan Assurances entre 1998 et 2001 avant d'occuper les fonctions de directrice générale adjointe de la Fédération bancaire française pendant dix-sept ans. Au cours de cette période, elle fut également directrice de la publication et gérante du groupe de presse et d'édition professionnelles Revue Banque. Elle a ensuite pris la direction générale de Coop France jusqu'en mars 2019 avant de fonder la société Phémia Conseil, spécialisée en stratégie et gouvernance des sociétés à mission, affaires publiques et communication de crise.

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement :**

En France

- Présidente de la société Phémia Conseil
- Administratrice et membre du Comité d'audit de MRM invest

- Administratrice de la Fondation Concorde
- Administratrice de la Fondation du Souffle

À l'étranger

- -

➤ Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :

- Gérante du groupe Revue Banque
- Administratrice de MRM Invest

C – Informations relatives à Monsieur Yann Duchesne

➤ Renseignements généraux

Nom : Duchesne

Prénom : Yann

Nationalité : Française

Date de naissance : 29 aout 1956

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ Références et activités professionnelles

Diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'Ecole des Mines de Paris et de l'Institut des Etudes Politiques de Paris, Monsieur Yann Duchesne a débuté sa carrière en 1982 au sein du cabinet de conseil McKinsey & Company où il a occupé plusieurs postes à responsabilité pendant vingt ans au sein des filiales américaines, japonaises et européennes avant de devenir *Managing Partner* en charge de la France. Il a ensuite rejoint le fonds d'investissement Doughty Hanson à Londres en qualité de *Senior Partner* jusqu'en 2015 avant de prendre la direction générale du conglomérat industriel et commercial mauricien IBL jusqu'en 2018.

➤ Fonctions et mandats exercés actuellement :

En France

- Membre du conseil de surveillance de Laurent Perrier (président du comité d'audit)

À l'étranger

- Administrateur de Total Gabon

➤ Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :

- Directeur général et administrateur d'IBL
- Administrateur d'Ipsos
- Président du Conseil de surveillance de Saft

D – Informations relatives à Madame Brigitte Taittinger-Jouyet

➤ Renseignements généraux

Nom : Taittinger-Jouyet

Prénom : Brigitte

Nationalité : Française

Date de naissance : 7 août 1959

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ **Références et activités professionnelles**

Ancienne élève de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise d'histoire, Madame Brigitte Taittinger-Jouyet a débuté sa carrière en 1985 comme chargée de budget chez Publicis avant de rejoindre la direction marketing du groupe Taittinger puis de devenir Président Directeur Général des parfums Annick Goutal en 1992, fonctions qu'elle a assurées jusqu'en 2013. Entre 2013 et 2018, Madame Taittinger-Jouyet a pris la direction de la stratégie et du développement à l'Institut des Sciences Politiques de Paris.

Au cours de sa carrière, Madame Taittinger-Jouyet a également occupé les fonctions d'administrateur du Groupe du Louvre, de Baccarat et des Hôtels Campanile.

Elle a par ailleurs été administrateur de l'Ensemble orchestral de Paris, Vice-Président du Festival d'Aix-en-Provence, administrateur du Centre Pompidou et du groupe Addoha Douja Promotion (premier groupe immobilier marocain).

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement :**

En France

- Administratrice de HSBC France
- Administratrice de Fnac Darty (présidente du comité RSES et membre du comité des nominations et des rémunérations)
- Administratrice de Suez (membre du comité RSESE et du comité des nominations et des rémunérations)

À l'étranger

- -

➤ **Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :**

- Administratrice du Centre Pompidou

E – Informations relatives à Madame Laurence Bret Stern

➤ **Renseignements généraux**

Nom : Bret Stern

Prénom : Laurence

Nationalité : Française

Date de naissance : 16 août 1968

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ **Références et activités professionnelles**

Titulaire d'un DESS en gestion des télécoms et média de l'Université Paris Dauphine, Madame Laurence Bret Stern a débuté sa carrière en 1991 au sein de la société France Telecom/Orange où elle a occupé différents postes en marketing pendant neuf ans en France, aux Etats-Unis puis aux Pays-Bas. Elle a ensuite rejoint la société AOL Time Warner à Paris en tant que responsable des offres haut-débit puis a exercé divers postes pendant six ans jusqu'aux fonctions de directrice marketing Europe. En 2008, elle a quitté AOL Time Warner pour la direction de Silentale, une startup franco-canadienne spécialisée dans le « Big data ». Deux ans plus tard, elle a été approchée par LinkedIn pour lancer l'activité en France. Elle a ouvert les bureaux parisiens en mars 2011 et a déménagé à Londres en 2013 où elle a été promue *Senior Marketing Director* en charge de la zone EMEA et LATAM. Après 7 années chez LinkedIn, Laurence a rejoint Pipedrive, leader des logiciels commerciaux pour PME en tant que *Chief Revenue Officer* (directrice ventes et marketing). Fin 2018, Laurence a démarré une activité de conseil auprès des fonds d'investissements et startups, qu'elle accompagne désormais dans leur stratégie de croissance et transformation.

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement (aucun mandat au sein d'une société cotée) :**

En France

- Membre du comité stratégique de Cocoworker
- Membre du comité stratégique de Antescofo

À l'étranger

- Dirigeante de OneRagtime Platform Limited
- Dirigeante de Skalers Limited
- *Board Advisor* de maiden-voyage.com

➤ **Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :**

- Administratrice de ANDigital

F – Informations relatives à Monsieur Enrico Letta

➤ **Renseignements généraux**

Nom : Letta

Prénom : Enrico

Nationalité : Italien

Date de naissance : 20 août 1966

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ **Références et activités professionnelles**

Diplômé en sciences politiques de l'Université de Pise et doctorant en droit communautaire à l'École supérieure Sainte-Anne de Pise, Monsieur Enrico Letta a exercé en Italie la fonction de Ministre pour les Politiques communautaires de 1998 à 1999, puis de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat de janvier à avril 2000. Il fut Ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur de 2000 à 2001, puis Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil de Romano Prodi de 2006 à 2008.

De 2001 à 2015, Monsieur Letta a été élu à la Chambre des députés d'Italie, à l'exception de la période 2004-2006, où il a exercé le mandat de Député européen. Il a occupé également la fonction de Vice-Secrétaire du Parti Démocrate de 2009 à 2013.

De 2013 à 2014, il fut Premier Ministre du Conseil des ministres italien.

Depuis 2015, Monsieur Enrico Letta est le Doyen de L'Ecole des Affaires Internationales de Sciences Po Paris (*Paris School of International Affairs*) et a été nommé en juin 2019 le président d'APSIA (*Association of Professional Schools of International Affairs*).

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement :**

En France

- Doyen de l'Ecole des Affaires Internationales de Sciences Po Paris
- Président de l'Institut Jacques Delors
- Membre du Conseil de surveillance de Publicis
- Membre du Comité scientifique d'UniversScience

À l'étranger

- Président d'APSIA
- Administrateur de LibertyLondon
- Président de l'Italy-Asean Association
- Président du Forum de dialogue Italie-Espagne

➤ **Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur d'Abertis

G – Informations relatives à Madame Elena Pisonero

➤ **Renseignements généraux**

Nom : Pisonero

Prénom : Elena

Nationalité : Espagnole

Date de naissance : 17 janvier 1963

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 0

➤ **Références et activités professionnelles**

Diplômée en économie de l'*Universidad Autonoma de Madrid*, Madame Elena Pisonero a débuté sa carrière en 1987 en tant qu'analyste chez Siemens. Après un bref passage au cabinet Ernst & Young, elle est devenue analyste économique au sein du *think tank* espagnol *Instituto de Estudios Economicos* en 1990. Elle a ensuite pris la tête du conseil économique du *Partido Popular* espagnol en 1992 qui a accédé au pouvoir en 1996. Madame Pisonero a alors intégré le cabinet du Vice-Président espagnol pendant deux ans avant de devenir Secrétaire d'Etat au commerce extérieur, au tourisme et aux PME. En 2000, elle est devenue députée du Parlement espagnol et a été nommée, quelques mois plus tard, ambassadeur d'Espagne et Chef de la représentation permanente de l'Espagne auprès de l'OCDE à Paris. En 2005, Madame Pisonero a rejoint le secteur privé en intégrant le cabinet KPMG à Madrid en qualité de *Senior Advisor* en charge des affaires publiques puis *Partner* attachée au Président pour la stratégie, où elle a exercé pendant sept ans. En 2012, elle a pris la Présidence du Conseil d'administration de la société Hispasat, opérateur de satellite majeur de la péninsule ibérique et troisième opérateur en Amérique latine – fonctions qu'elle a quittées en octobre 2019 afin de fonder la société Taldig, spécialisée en conseil en stratégie.

Au cours de sa carrière, Madame Pisonero a poursuivi sa formation en obtenant différents diplômes et certificats des universités de Stanford, Esad, Harvard Business School, Columbia Business School, l'INSEAD, NYU Stern School of Business, IMD Business School et MIT Sloan Executive Education.

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement :**

En France

- -

À l'étranger

- Présidente de Taldig
- Administratrice de la société Solaria Energia y Medio Ambiente (société cotée sur *Bolsas y Mercados Espanoles*)
- Administratrice du *think tank* Bruegel
- Membre du conseil scientifique du *think tank* Elcano Royal Institute
- Membre de l'*Advisory Board* de l'UNICEF Espagne

➤ **Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :**

- Administratrice non exécutive de la société Hisdesat
- Présidente du conseil d'administration de la société Hispasat
- Administratrice non-exécutive de la société PRISA

- Présidente de l'*Advisory Board* de RocaSalvatella

H – Informations relatives à Monsieur Stephan Haimo

➤ **Renseignements généraux**

Nom : Haimo

Prénom : Stephan

Nationalité : Français

Date de naissance : 11 novembre 1956

Nombre d'actions Lagardère SCA détenues : 3,500

➤ **Références et activités professionnelles**

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'un DEA en droit des affaires de l'Université Paris-Nanterre ainsi que d'un LLM de la *New York University School of Law*, Monsieur Stephan Haimo a débuté sa carrière en 1980 au sein du cabinet d'avocats Baker & McKenzie (d'abord au bureau de Paris puis au bureau de New-York) dont il est devenu associé, exerçant principalement dans le domaine de l'arbitrage international. En 1998, il a rejoint le bureau new-yorkais du cabinet Gibson Dunn & Crutcher LLP où il a principalement exercé dans le domaine des fusions-acquisitions transnationales. Quatorze ans plus tard, toujours à New-York, il a pris la direction du *Business Development* de la société d'investissements CTF Development International, détenue par la famille Cheng, originaire de Hong-Kong. Il a ensuite rejoint Valensay Capital en 2016 en tant qu'associé avant d'intégrer Cap M, cabinet de conseil spécialisé en fusions-acquisitions, dont il est aujourd'hui *Executive Director*. Il est avocat aux Barreaux de New-York et de Paris.

➤ **Fonctions et mandats exercés actuellement (aucun mandat au sein d'une société cotée) :**

En France

- -

À l'étranger

- *Executive Director* de CAP M

➤ **Autres mandats exercés au cours des cinq dernières années :**

- Associé de Valensay Capital
- *Head of Business Development* de CTF Development International
- Président du Conseil d'administration de Caryle Hotel Operating Company